rassure les autres. On dit, en effet, que tandis que le *leader* de la majorité se remet à pousser, de toutes ses forces à un rapprochement intime avec l'Angleterre. M. Waddington insiste dans les conseils du gouvernement pour que notre politique extérieure demeure plus que jamais expectante. Peut-être l'absence de M. Gambetta laissera-t-elle au ministre plus d'autorité et de liberté d'action.

Seulement, il est clair que, de près ou de loin, le dictateur fera continuer, par ses lieutenants des hostilités entamées contre les hommes qui lui refusent obéissance et soumission. Vous trouverez aussi dans le *Moniteur* de l'opportunisme une condamnation sans appel du général Chanzy, comme conclusion de la protestation publiée par les députés africains contre les actes du gouverneur de l'Algérie. Chose bien innattendue: aujourd'hui que celui-ci est maintenant défendu et appuyé par M. de Marcère, qui, après avoir en vain essayé de ménager une transaction entre le général et ses adversaires, insisterait pour qu'on donnât raison aux preuves. Reste à trouver la forme sous laquelle se produirait une décision si grave, car on ne voudrait pas trop brusquer ces bons radicaux d'Afrique.

C'est encore au ministère de l'intérieur qu'on nourrit l'espoir de voir le conflit marseillais prendre fin par la soumission volontaire du conseil municipal, sur laquelle je compte peu.

Il paraît, du reste, que de toutes façons, M. Maglione ne reprendra pas son écharpe.

Le bruit court que le duc d'Aumale, craignant de n'être pas réélu président du Conseil général de l'Oise (il est président depuis sept années), n'assisterait pas à la session d'août de cette assemblée, en alléguant la nécessité de sa présence à Besançon, et par la même occasion, déclinerait la candidature présidentielle.

On parle comme étant en préparation d'un mouvement administratif qui porterait sur une dizaine de préfectures, mais par voie de simple déplacement. Les intéressés auraient déjà été prévenus; quelques-uns même ont sollicité, dit-on, leur permutation en déclarant « qu'ils ne pouvaient plus tenir dans leur résidence actuelle. »

Il y a un peu de fermentation au quartier latin. Les étudiants sont mécontents de l'élection au bâtonnât de M. Nicolet, qui, pour eux, est un « réactionnaire. » Ils ont passablement crié, hier soir, dans leurs lieux de réunions habituels, et de vagues rumeurs de manifestations sont dans l'air à l'école de Droit.

DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Un décret inséré à l'*Officiel* d'aujourd'hui dépose :

Art. 1er. — La somme de quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix mille francs (4,490,000 fr.), représentant, sauf les prélèvements ci-après, la onzième annuité de la subvention accordée pour l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires (4.700.000 fr.), est répartie, pour l'exercice 1879, conformément à l'état n° 1 annexé au présent décret.

La somme de cent quatre-vingt mille francs (180,000 fr.) est réservée pour être distribuée conformément à l'article 2, § 2, de la loi du 11 juillet 1868, celle de trente mille francs (30,000 fr.), formant le complément de la subvention, est affectée au payement des anciens-agents voyers de l'Alsace-Lorraine.

Arti. 2. — Une somme de sept cent cinquante mille francs (750,000 fr.), formant la onzième annuité de la subvention accordée par les lois précitées pour l'achèvement des chemins vicinaux d'intérêt commun, est répartie, pour l'exercice 1879, conformément à l'état n° 2 annexé au présent décret.

Art. 3. — La somme de deux cents millions, que la caisse des chemins vicinaux est autorisée à prêter aux communes et aux départements pour l'achèvement de leurs chemins vicinaux, est répartie entre les départements conformément à l'état n° 3 ci-annexé.

Il est accordé au département du Nord 78.025 francs pour les chemins vicinaux ordinaires et 3805 francs pour les chemins vicinaux d'intérêt commun.

La caisse des chemins vicinaux est, en outre, autorisée à prêter 29,913,000 francs aux départements du Nord, conformément à l'article 3 du décret précité.

—

La Commission départementale se réunira à la préfecture, mercredi, à deux heures.

—

M. Lolliot, sous-préfet de Châlon-sur Saône, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes (Nord), en remplacement de M. Castelain, mis en disponibilité sur sa demande.

M. Arnaud de Praneuf, secrétaire général de la Haute-Saône a été nommé conseiller de préfecture du département du Nord, en remplacement de M. Malpel, décédé.

—

M. Lamour, curé de Beaurin, est nommé curé à Lez-Fontaine.

—

M. l'abbé Delemer, curé de Bondues, est décédé mardi, 23 juillet, à l'âge de 66 ans.

—

Une grande cérémonie religieuse aura lieu, dimanche prochain, à Saint-Druon-lez-Cambrai, à l'occasion de la translation solennelle des reliques de St Eugène.

Le corps entier de St Eugène, martyr, retiré des catacombes de St Anastase en 1625, fut donné, il y a deux ans, au digne curé de St-Druon, M. l'abbé Desmaretz, par Notre Très-St-Père le Pape Pie IX.

—

Les Orphéonistes lillois sont rentrés hier à Lille, à 5 h. 40. Une foule énorme les attendait à la gare. Le cortége, composé de la fanfare des chasseurs à cheval, des musiques des pompiers et des canonniers et de députations des musiques de Roubaix s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, puis au quartier-général et à la préfecture en suivant l'itinéraire que nous avons indiqué hier.

Un grand nombre de couronnes ont été offertes aux Orphéonistes à leur arrivée ; sur tout le parcours, la foule les acclamait avec enthousiasme et les bouquets pleuvaient de toutes les fenêtres.

Au passage du cortége dans la rue Esquermoise, les habitants de cette rue ont offert aux Orphéonistes une magnifique couronne et une coupe en bronze.

Les Orphéonistes sont rentrés à leur hôtel littéralement couverts de fleurs.

Pendant toute la soiréé, la foule a assiégé le local de la rue de l'Orphéon où étaient exposés les prix remportés à Paris et les couronnes que les vainqueurs ont reçueillies hier sur leur passage.

On nous signale un fait regrettable qui s'est passé rue Négrier, vers six heures trois quarts.

Le cortége s'avançait, suivi par une bande chantant la *Marseillaise*. Près du quartier-général, une rixe s'engagea, nous ne savons pour quelle cause, entre certains individus de cette bande et les sergents de ville qui accompagnaient le cortége.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années fut arrêté ; la foule essaya de délivrer le prisonnier et, nous assure-t-on, les agents furent obligés de dégainer. Pour conduire au poste l'individu arrêté, il fallut détacher du cortège plus de dix agents de ville.

—

Ceux des hommes des classes 1869 et 1871 qui désirent obtenir une dispense d'exercices ou un ajournement et qui n'en ont pas encore fait la demande, sont invités à l'effectuer au plus vite.

Les demandes déposées à la gendarmerie doivent être remises au Commandant de recrutement à Lille, pour le 28 juillet, délai de rigueur. Passé cette date, elles seront rigoureusement refusées.

—

Mlle Aurélie Cazin vient d'obtenir le brevet de capacité avec mentions et Mlles Eugénie Delécluse, Anna Desmettre et Gabrielle Leclercq ont obtenu le brevet supérieur. Ces quatre jeunes filles ont été présentées par le pensionnat de la Ste-Union des Sacrés-Cœurs, de Roubaix.

—

Le *Propagateur* annonce que la guérison de M. le doyen de Saint-Maurice est en très bonne voie. M. le doyen est parti hier pour la campagne, où il doit passer quelques semaines pour achever de reprendre ses forces.

—

Un jeune gamin dont les parents habitent rue Jacquart, Edouard Hautequette, a été, hier, victime de son imprudence Malgré les observations que lui avait faites, à diverses reprises, un cultivateur qui ne voyait pas, sans redouter un accident, ce bambin s'approcher d'un rouleau en fonte destiné à fouler la terre et que traînait un cheval, Edouard Hautequette profita d'un moment d'inattention du cultivateur et s'assit sur le rouleau. Il est facile de prévoir ce qui arriva, le jeune imprudent fut entraîné par le mouvement de rotation et le lourd rouleau lui passa sur le corps. On l'a relevé grièvement blessé. Néanmoins M. le docteur Felhoën a déclaré que les jours du jeune Hautequette ne sont pas en danger.

—

Il y a eu guerre hier, dans un établissement industriel de Roubaix entre un un surveillant et une surveillante. Jean-Baptiste D... oublieux des égards auxquels a droit le sexe faible de la part de la plus laide moitié du genre humain, a porté une main téméraire et par trop rude sur Marie M... qui a porté plainte à qui de droit. Procès-verbal a été rédigé contre Jean-Baptiste D...

—

Encore une mort accidentelle, à Halluin.

C'est celle du directeur de la fabrique Ovigneur, M. Joseph Opsomer, âgée de 51 ans.

Habitant la fabrique, il eut besoin pendant la soirée de lundi, de *parément* (espèce de colle) et monta dans l'atelier où elle se trouvait : il était 11 heures du soir, et connaissant parfaitement les êtres, il ne s'était pas muni de lumière. Un certain temps se passa et M. Opsomer ne revenait pas; son fils surpris se mit en demeure d'aller à sa rencontre, sans oublier, lui, la lampe. A peine avait-il fait quelques pas dans l'atelier du rez-de-chaussée, qu'il se trouva en face de son père, étendu dans une mare de sang ; le crâne ouvert et expirant.

M. Opsomer était tombé d'une hauteur de 5 à 6 mètres, par une trappe laissée ouverte pour aérer les ateliers. La chute avait été des plus malheureuses ; le corps avait rencontré, en tombant, un arbre de transmission, duquel, il avait été projeté sur un métier donnant de la tête contre une grosse barre de fer, et de là sur le sol.

Malgré son affreux état, M. Opsomer put encore adresser la parole à son fils qu'il tranquillisa en disant que sa position n'avait rien de dangereux.

Le médecin, M. Pierchon, mandé aussitôt, lui prodigua les meilleurs soins; mais devant la gravité des blessures, ils étaient inutiles. M. Opsomer perdit connaissance pendant la nuit Le lendemain, 23, il expirait à 10 heures du matin, dans les plus vives souffrances.

M. Opsomer était un homme très-estimé. Il laisse une veuve et quatre enfants, dont l'ainé a 16 ans à peine.

—

Voici une petite scène qui s'est passée dernièrement à Marcq-en-Barœul.

Il y a trois personnages, le mari Gallois, sa femme Adèleet un ami Ivo Dhaine.

Une querelle survient. L'ami tombe à bras raccourcis sur la femme, et le mari regarde la lutte en se tenant les côtes.

Heureux mari ! pauvre femme! Mais la lutte devenait sanglante : La malheureuse prise par les cheveux, étreinte au cou, terrassée, voyant sa chevelure restée aux mains de son féroce adversaire, jetait des cris épouvantables ; enfin elle se dégagea et ouvrant une fenêtre sauta au dehors !

Le mari riait toujours !

La pauvre femme, une fois dans la rue, tomba épuisée. Elle avait une large et profonde blessure aux sourcils, une autre trrès-saignante derrière la tête ; des contusions aux jambes, au cou et au visage ; sa chevelure était presque entièrement arrachée.

—

On a arrêté, un fraudeur, nommé Pierre Couvreur, âgé de 14 ans.

—

Les expériences de chasse-corps, pour tramways, dont nous avons parlé, ont eu lieu hier après-midi à Lille, avec un plein succès. Après avoir vu fonctionner ce très simple appareil, dit le *Mémorial*, on ne peut douter des heureux résultats qu'il est appelé à donner.

—

Les bataillons du 43e de ligne qui avaient occupé, depuis le commencement de la grève, les environs de Somain, sont rentrés, assure-t-on, hier soir à Lille.

—

On affirme à l'*Echo du Nord* qu'un percepteur des contributions directes, habitant le sud du département, se serait suicidé, jeudi matin, en se tirant un coup de revolver à la tête.

—

Nous avons dit que, le 23 juin, les commis de Linselles ont arrêté deux fraudeurs de premier ordre, les nommés Thomas et Coquelle de Bourghelles. Ils se trouvaient dans une calèche chargée de tabac qu'ils avaient transbordé d'un bateau en station dans la Lys, près de Warneton.

Les fraudeurs cheminaient tranquillement quand ils ont fait la rencontre des douaniers. Un des fraudeurs s'était échappé, mais il a été repris.

Ils ont comparu hier devant le tribunal, qui a condamné Thomas à treize mois de prison et Coquelle à un an ; tous deux solidairement à une amende de 8,125 fr.

— Deux ivrognes incorrigibles comparaissaient ce matin devant le tribunal : E. Duvilliez, de Lille, et Elisa Delsalle, d'Armentières. Ils ont été condamnés tous deux à deux mois de prison et 300 fr. d'amende, avec privation des droits civils.

— Quinze jours et 16 fr. d'amende à un marchand de charbon de inselles qui vendait son charbon moins cher que son concurrent, mais qui se rattrappait en ne donnant pas le compte aux acheteurs.

— Deux ans de prison à un repris de justice, H. Belengé, pour outrage à la pudeur.

— Un mois à Hennousse, ouvrier peintre à Ronchin, qui non content de circuler en état d'ivresse a insulté les agents, et leur a résisté.

Un train de plairir pour Dunkerque aura lieu le dimanche 28 juillet 1878 :

Départ de Tourcoing : 6 h. 55 du matin, de Roubaix, 7 h. 02. — Arrivée à Dunkerque : 9 h. 55 du matin.

Départ de Dunkerque : 8 h. 35 du soir. — Arrivée à Roubaix : 11 h. 35; à Tourcoing : 11 h. 44 du soir.

Prix des places aller et retour :
5 fr. 50 en 2e classe
4 fr. 50 en 3e classe

—

La Compagnie du chemin de fer du Nord organise pour Paris, un train de plaisir avec séjour d'une journée, à Paris :

Arrivée le matin, départ le soir.

Aller : Départ de Tourcoing le samedi 27 juillet, à 10 h. 17 soir, de Roubaix, à 10 h. 23.

Arrivée à Paris le dimanche, à 5 h. 55 du matin.

Retour : Départ de Paris, nuit du dimanche au lundi 28/29 juillet, à minuit 15.

Arrivée à Roubaix à 8 h. 35; à Tourcoing le lundi, 29 juillet, à 8 h. 41 matin.

Prix des places, aller et retour :
22 fr. en 2e classe
17 fr. en 3e classe

Les voyageurs sont prévenus que les prix des billets de train de plaisir comprennent le prix d'un ticket d'entrée à l'Exposition, qui leur sera délivré, à l'arrivée à la gare de Paris, en échange de leur coupon d'aller.

Le nombre des billets est limité : le public est donc invité à se les procurer à l'avenir. — L'émission sera terminée samedi matin.

Ephémérides Roubaisiennes

—

26 juillet 1828. — Arrêté du Préfet qui régularise l'établissement du bureau de mesurage public des étoffes à Roubaix. Ce bureau cessa dès lors d'avoir pour objet l'application d'une estampille marquant la largeur des pièces ou toute autre indication, sa destination fut uniquement de mesurer les étoffes qu'on y présentait, d'en indiquer l'aunage par un plomb qu'on y adaptait ; l'usage en devint entièrement facultatif.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

—

26 juillet 1815. — On pavoise dès le matin, à Tourcoing, en l'honneur de l'arrivée du duc de Berry, à Lille.

Le prince qui connaissait l'attachement des Tourquennois, à sa famille, vint quelques semaines après visiter Tourcoing (10 août).

La réception qu'on lui fit fut magnifique. Nous en donnerons, à cette date, l'historique. G. B.

Voici quelles sont les dernières nouvelles de Valenciennes en date du 25 juillet soir :

« A Sait-Waast-Là-Haut 350 ouvriers sont descendus dans la mine, 350 ouvriers ont repris le travail à leurs fosses respectives, après l'arrestation de Mercier Emile. Sont descendus à Saint-Louis 160 ouvriers, à Hérin 80. Haveluy est au complet. A Escaudin, 320 ouvriers sur 2,506 travaillent.

» A Abscon, vers trois heures du matin, des ouvriers du pays frappaient aux portes, engageant leurs camarades à ne pas descendre; cependant le nombre d'ouvriers descendus aujourd'hui est supérieur à celui d'hier. On en compte 90 à Saint-Marc, 86 à Casimir-Périer. A Hornaing, on espère qu'ils travailleront demain. A Thiers, 40 ouvriers sont descendus, la situation ne s'est pas améliorée, à Bonne-Part on n'en a compté que deux.

A Vieux-Condé, des délégués ont eu un entretien avec M. de Marsilly; on espère que le travail reprendra demain.

— LA CANDIDATURE OFFICIELLE. — L'*Echo de la Frontière*, de Valenciennes, a reçu et publie la lettre que voici :

Notre-Dame (Bruille), 22 juillet 1878.

Jeudi 18, j'ai fait, accompagné de personnes notables, une tournée électorale au profit de la candidature de M. Renard.

Sur ce, M. le préfet a pris un arrêté de suspension me concernant.

Voici cet arrêté :

« Vu, etc.

» Attendu que M. Pierre Creneau, adjoint au maire de Bruille-Saint-Amand, a contrevenu aux instructions de M. le ministre de l'intérieur en faisant ostensiblement de la propagande en faveur de l'un des candidats à la députation de la 2e circonscription de Valenciennes, arrête :

» Art. 1er. — M. Pierre Creneau, adjoint au maire de Bruille, est suspendu de ses fonctions pour quinze jours.

» Art. 2e. — M. le sous-préfet de Valenciennes, etc.

» Valenciennes, le 20 juillet 1878. »

Le surlendemain, c'est-à-dire le 20, M. Wagret, maire d'Escaupont, suivi de plusieurs personnes, venu sur nos traces à Notre-Dame et Odometz, faire ostensiblement, comme nous l'avons fait l'avant-veille, une tournée électorale en faveur de M. Girard, candidat républicain.

Le *Courrier populaire* d'aujourd'hui 22 dit : « le maire de Wavrechain a été suspendu pour deux mois, et l'adjoint de Bruille pour quinze jours, pour contravention à la loi électorale. »

Cette feuille se garde bien de dire que ma suspension a trait à la propagande, car alors on se demanderait pourquoi la plupart des maires et adjoints, soi-disant républicains, ne sont-ils pas aussi suspendus, et notamment M. Wagret, qui me faisait concurrence.

Je vous donne ces détails, M. le rédacteur, vous autorisant d'en faire tel usage que vous jugerez.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'hommage de mon respect.

CRENEAU.

— Pendant l'orage d'avant-hier, la foudre a mis le feu à la maison occupée par la famille Jansen, à Hazebrouck. En moins de vingt minutes tout a été la proie des flammes. La perte est de 1,500 fr. Il n'y a pas d'assurance. Les époux Jansen ont tout perdu. Ils ont huit enfants dont six en bas-âge.

— Par décret publié dans le dernier numéro du *Journal officiel*, M. Leloutre, lieutenant-colonel au 21e dragons, est nommé colonel au 14e de la même arme à Valenciennes.

— La plus grande partie du 1er régiment de ligne, venant des grèves d'Anzin, est rentrée hier à midi à Cambrai.

— Pendant l'orage qui a éclaté lundi dernier, le sieur Julien Forestier, employé de la Compagnie du chemin de fer de Bully-Grenay à Brias, a été tué, à Bruay, par la foudre, au moment où il allait se mettre à l'abri sous une remise voisine de la voie. Le malheureux laisse une veuve et un enfant.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 juillet. — Angèle Leclercq, rue Pérot. — Marguerite Devreese, rue des Longues-Haies. — Amédée Couplet, rue Ste-Thérèse, 15. — Victor Destailleur, rue de la Paix. — Charles Gooal, rue des Champs, 28. — Anne Delcroix, rue de la Balance, 50. — Emma Hollemaert, rue de Lille. — Marie Dhaenens, rue de la Gaité. — Georges Prouvost, rue du Pile. — Anna Keynnaert, rue St-Laurent. — Emile Decottignies, rue de la Potennerie.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 juillet. — Cyrille Dubois, 75 ans, sans profession, Grande-Rue, 215. — Frédéric Vangœthem, 8 mois, rue de la Lys, 17. — Théodore Delebarre, 1 an, rue des Arts. — Léa Leclercq, 20 jours, Grande-Rue, cour du petit paradis, 2.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 juillet. — Célestin Heulst, rue du Tilleul. — Florent Lescrauwaert, rue de Menin. — Alicia Vidréquin, rue Neuve de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 juillet. — Louis-Clovis Mouton, 23 ans, Chemin des Mottes. — Esther-Léontine Delpanque, 7 m., rue du Bus. — Fidéline-Joseph Delgatte, 63 ans 1 m. Petites-Sœurs des Pauvres, rue de Lille.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDEVENNE-BUISINE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Marie-Charlotte VANDEVENNE, décédée à Tourcoing, (Saint-Eloi), le 23 juillet 1878, dans sa 20e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi** et **service solennels**, qui auront lieu le samedi 27 courant, à 8 heures du matin, en l'église Saint-Eloi, (Blanc-Seau), au **service solennel**, qui sera chanté le même jour, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, de Roubaix, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 75, (ou Blanc-Seau.)

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 29 juillet 1878, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François DILLIES, époux de Dame Charlotte LEMAIRE, membre du Conseil des Prud'hommes, marguillier de la paroisse Sainte-Elisabeth, décédé à Roubaix le 31 juillet 1875, dans sa 48e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ADRESSES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Mécaniciens

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Tapis—Ameublements

BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis liége et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Stemwey de New-York. — Location et abonnement de musique à l'année.

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux. 14070

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collége, 30, Roubaix. 14081

Confections

Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.* 14065

Epicerie — Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et , Roubaix.

Peintures. Vitrerie

CORDONNIER-COGET, rue Notre Dame, 25. 1407

Imprimerie, Librairie, Lithographie

Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Fournier-Delfortrie. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix. 15813

Brevets d'invention

V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. *Dépêche de l'Observatoire de Paris.* Paris 26 juillet 1 h., soir. — Hauteur du baromètre Dunkerque 758: Caen. Paris Stratbourg, Cette, 760 ; Biarritz, 764. Le baromètre remonte, mais le centre de la dépression venue par l'Ouest de l'Ecosse, restant sur la mer du Nord, le vent d'entre Ouest et Nord-Ouest continue avec quelques averses; toutefois, une amélioration paraît prochaine.

Situation à Lille le 26 juillet 1878. — Baromètre vers *variable*. Temps couvert. Vent S.-O. fort. Thermomètre, 8 h. matin, plus 18 0/10 ; 10 h. plus 22 0/10 ; midi, plus 24 5/10 ; 2 h. plus 25 0/10. — N. L. le 29.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

AVIS AUX SOCIETÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Changement de domicile

FORGE, DENTISTE

Actuellement

RUE NATIONALE, 196, LILLE

près l'église du Sacré-Cœur

Tramway, lettre A.

Belgique

—

Dimanche après-midi, au moment où un orage passait sur Bruxelles, il est tombé sur la ville, principalement sur les quartiers du centre, une nuée d'insectes ailés assez semblables aux fourmies des bois, mais beaucoup plus forts.

— On lit dans le *Courrier de l'Escaut* :

« Gustave Aubry et sa femme Charlotte Chaufourneau avaient déposé une plainte à charge de M. le curé de Wayaux qu'ils accusaient d'avoir injurié et menacé le premier plaignant.

» L'affaire a été jugée le 18 de ce mois par le tribunal correctionnel de Charleroi.

» Deux témoins à *charge* et quatre témoins à décharge ont établi de la manière la plus évidente que le respectable curé de Wayaux a été calomnié de la manière la plus infâme.

» Aussi bien, les rôles sont changés. Le ministère public ayant déclaré ne pas soutenir l'accusation, Me Lucq, défenseur de l'accusé, dit que l'acquittement ne suffit pas et se constitue partie civile au nom de son client.

» M. le président lui répond que M. le curé a déjà déposé une plainte et que le parquet va s'en occuper.

» L'exemple du réverend curé de Wayaux devrait trouver beaucoup d'imitateurs. A chaque instant nous voyons des prêtres insultés, calomniés, pardonner aux malfaiteurs qui les attaquent, alors qu'il leur serait possible de les confondre publiquement. Il est des gens envers lesquels il n'est pas toujours bon d'avoir des ménagements et les aboyeurs à la soutane sont certainement du nombre. »

— Un orage qui semblait n'avoir rien de bien effayant a éclaté sur Seraing mardi, vers 11 heures 1/2. Le tonnerre grondait sourdement et la pluie tombait avec une abondance rare.

Pour échapper à cette averse, plusieurs ouvriers des établissements Cockerill se réfugièrent dans un hangar. Ils étaient cinq. Deux d'eux d'entre eux n'y restèrent pas longtemps. Ils étaient à peine sortis qu'un coup de tonnèrre, étrange, strident, déchira la nue d'orage et que la foudre tomba sur le toit du hangar où se trouvaient les trois ouvriers. La toiture en carton fut déchirée par la fluide qui atteignit immédiatement deux des ouvriers et les tua sur le coup.

Des secours immédiats ont été donnés à ces malheureux par le médecin de l'établissement, mais rien n'y fit, les deux ouvriers étaient morts et le troisième dut être transporté chez lui. L'une des victimes est père de famille, l'autre est célibataire. Cet horrible accident a causé baucoup d'impression à Seraing. Au moment du coup de tonnerre, un des bâteaux à vapeur de la compagnie Orban quittait Seraing, les hommes de l'équipage crurent que la foudre était tombée sur le bateau, tant la commotion fut violente. A Liége, on avait à peine entendu ce craquement de tonnerre qui venait de tuer deux homme.

Faits Divers

— L'*Evénement* raconte que deux jeunes gens, MM. le baron de Courcelles et Heydé âgés l'un de 24 ans et l'autre de 25 ans se sont battus en duel, hier au bois de Meudon. Après quelques passes, le baron de Courcelles reçut un